

LES PARTENAIRES SOCIAUX ET AG2R LA MONDIALE VOUS ACCOMPAGNENT

LES SALARIÉS PEUVENT BÉNÉFICIER
DE SOLUTIONS D'ACCOMPAGNEMENT ET D'UN SOUTIEN FINANCIER



SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

Pour faire face
aux situations difficiles,
un dispositif d'écoute
et d'urgence est à la
disposition des salariés.
Ce service de soutien
psychologique est assuré
24H sur 24H, 7 jours sur 7



**Appelez le
0805 232 365**



**SOUTIEN À LA FAMILLE
DU SALARIÉ DÉCÉDÉ**

Les ayants droit
(conjoint et enfants)
du salarié décédé,
bénéficient du maintien
de la complémentaire santé
sans frais pendant un an**

***La prise en charge sera réalisée
automatiquement par l'organisme assureur
recommandé sans démarches préalables des
ayants droit*



SOUTIEN FINANCIER EXCEPTIONNEL

Les salariés en difficultés
bénéficient d'un soutien financier
pris en charge par le fonds de solidarité
de votre branche*

** Sous conditions de ressources et de situation*

CES PRESTATIONS SONT FINANCÉES PAR LE FONDS DE SOLIDARITÉ DE LA BRANCHE

Pour effectuer vos demandes, rendez-vous sur le site internet :
branche-hds.fr/catalog/Animation-AG2RLaMondiale

Contactez-nous : animation-demande@branche-hds.fr